COMMUNIQUÉ DE PRESSE | MARDI 17 NOVEMBRE 2026

83 % des personnes en situation de handicap ont déjà vécu une prise en charge médicale inadaptée. Ensemble, rendons la santé plus inclusive !

Lyon, le 17 novembre 2026 – AFL Diversity, avec Sanofi comme partenaire fondateur, lance le mouvement national Santé & Inclusion et son Pacte ouvert à toutes les organisations agissant dans le secteur, pour une santé plus juste.

Près de 300 participants issus du monde de la santé, des institutions publiques, des associations, des collectivités et des entreprises se sont réunis ce mardi à l'Hôtel de Ville de Lyon pour les premières Rencontres Santé & Inclusion. Un constat partagé : les inégalités de santé ne se jouent pas uniquement dans les établissements de soins, et pour les réduire, il faut se mobiliser bien au-delà du secteur médical.

Un baromètre national pour mesurer les obstacles

Dévoilé ce 17 novembre, le Baromètre national Santé & Inclusion Ipsos bva avec Sanofi et AFL Diversity, met en lumière les situations vécues par les personnes sous-représentées (les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes issues de minorités ethniques ou d'origine non majoritaire, les personnes s'identifiant comme LGBTQIA+) dans les parcours de soins, par rapport au reste de la population. Ses principaux enseignements :

- **83 %** des personnes en situation de handicap déclarent avoir déjà vécu au moins une prise en charge médicale inadaptée, contre 59 % des personnes sans handicap. Cet écart s'applique aussi aux personnes d'origine ethnique non majoritaire (73 %, contre 62 %), aux personnes LGBTQIA+ (72 %, contre 63 %) et aux femmes (68 %, contre 58 % des hommes).

- **Un traitement qui semble lié à leur identité** : 64 % des personnes en situation de handicap pensent que leur handicap a influencé la manière dont elles ont été soignées. C'est aussi le cas de 43 % des personnes issues d'une minorité ethnique et de 33 % des personnes LGBTQIA+.

- **Un sentiment de confiance moindre** : seules 58 % des personnes en situation de handicap estiment que le système de santé permet à des personnes comme elles d'être soignées aussi bien que les autres, contre 71 % des personnes sans handicap.

Méthodologie : Enquête Ipsos bva menée en ligne du 15 au 28 septembre 2026 auprès de 2 501 personnes âgées de 18 ans et plus : un échantillon national représentatif de 2 000 personnes, constitué selon la méthode des quotas, complété par un suréchantillon de 501 personnes pour mieux lire les résultats par public.

« Ce baromètre nous aide à mieux comprendre les obstacles rencontrés dans les parcours de soins. Les expériences négatives, plus fréquentes parmi les populations sous-représentées (femmes, personnes en situation de handicap, personnes issues de minorités ethniques, personnes LGBTQIA+), fragilisent la confiance. Certains patients renoncent alors aux soins, ce qui peut aggraver leur état de santé. En tant qu'acteur de santé et partenaire fondateur, nous voulons contribuer à une mobilisation collective pour que chaque patient soit écouté et que ses besoins soient pris en compte. » **Christelle Foucault, Responsable mondiale de l'engagement intégré des patients, Sanofi.**

À Lyon, un appel à agir au-delà du seul secteur médical

Animés par Camille Aumont Carnel, les échanges de cette première édition ont porté sur trois priorités : mieux identifier les discriminations dans l'accès aux soins, donner la parole à l'ensemble des acteurs concernés, patients, professionnels de santé, responsables institutionnels et politiques, représentants associatifs, et mobiliser les organisations pour faire progresser l'inclusion en santé. Les contributions des Hospices Civils de Lyon, de la caisse nationale de l'Assurance Maladie, de France Assos Santé, d'APF France Handicap et de la Délégation Interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ ont nourri ce dialogue, aux côtés des entreprises et des collectivités engagées.

Cette mobilisation collective a également réuni Carrefour, BD, Oui Care, Jazz Pharmaceuticals et Care News, aux côtés de Sanofi, partenaire fondateur, et de la Ville de Lyon, illustrant une conviction commune : faire reculer les discriminations en santé est une responsabilité collective, qui dépasse largement le seul secteur médical.

« Être en bonne santé ne devrait jamais dépendre de son code postal, de sa couleur de peau, de son handicap, de son orientation sexuelle ou de son compte en banque. Pourtant, à Lyon comme partout en France, c'est encore trop souvent le cas : les discriminations dans l'accès aux soins font renoncer, retarder, et elles tuent en silence. Une ville ne peut pas tout, mais elle peut refuser de s'y résigner. En accueillant ces premières Rencontres et en signant le Pacte Santé & Inclusion, Lyon prend un engagement : faire de l'inclusion un critère de toutes ses politiques de santé. Et parce que Lyon n'est qu'une première étape, j'appelle toutes les organisations qui le peuvent, et en particulier les villes, à rejoindre ce Pacte. Nous avons besoin que ce mouvement devienne national, et vite : chaque signature est une porte de plus qui s'ouvre pour celles et ceux qui aujourd'hui renoncent à se soigner. »

Grégory Doucet, maire de Lyon.

« Garantir l'égalité d'accès aux soins est une exigence fondamentale du service public hospitalier. Mais cette égalité ne signifie pas apporter une réponse identique à tous : elle suppose aussi de savoir adapter nos pratiques aux besoins, aux parcours et aux vulnérabilités de chacun. C'est tout l'enjeu d'une santé plus inclusive. Aux Hospices Civils de Lyon, nous voulons faire de cette attention portée à chaque personne un levier concret d'amélioration de la qualité des soins. Et parce que les inégalités de santé se construisent aussi en dehors de l'hôpital, nous devons agir avec l'ensemble de nos partenaires. »

Raymond Le Moign, directeur général des Hospices Civils de Lyon.

Un Pacte pour transformer les intentions en actions

Cette première mobilisation s'est concrétisée par la signature collective du Pacte Santé & Inclusion, en présence du maire de Lyon et des représentants des organisations engagées : l'association APF France handicap, BD, Carrefour, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie, l'association Fidev, les Hospices Civils de Lyon, Oui Care, Sanofi, Ipsen, le Centre Léon Bérard, les Thermes de Balaruc-les-Bains, l'association Donner des Elles à la Santé et la Ville de Lyon.

Gratuit et ouvert à toutes les organisations, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, le Pacte Santé & Inclusion repose sur quatre engagements :

1. Comprendre les enjeux et s'inscrire dans une démarche de progrès
2. Former et transformer les pratiques
3. Favoriser un accès plus inclusif à la santé et aux parcours de soins
4. Agir collectivement et partager les progrès

Pour passer des engagements aux actes, le Pacte Santé & Inclusion s'accompagne d'une annexe opérationnelle, qui propose aux organisations des pistes d'action concrètes pour chacun des quatre engagements. Pensée pour s'adapter à la diversité des structures, de leurs missions et de leurs moyens, elle permet à chacune d'identifier ses priorités, de définir ses actions et de progresser à son rythme. L'objectif n'est pas d'imposer un modèle unique, mais d'encourager une démarche d'amélioration continue, adaptée aux réalités de chaque organisation.

Pour faire vivre cette dynamique tout au long de l'année, AFL Diversity organise **« Les Rendez-vous Santé & Inclusion »**, des webinaires trimestriels réunissant experts, professionnels de santé, entreprises, associations et institutions autour de témoignages, de bonnes pratiques et de solutions concrètes.

Ouverts aux signataires comme aux futurs signataires, ces rendez-vous sont une étape préalable à la signature du Pacte Santé & Inclusion. Ils favorisent le partage d'expériences, la montée en compétences et la mobilisation collective autour d'une ambition commune : rendre la santé plus inclusive. Le premier Rendez-vous Santé & Inclusion aura lieu le mardi 26 janvier 2027.

« Depuis janvier 2021, AFL Diversity aide les organisations à faire reculer les discriminations dans le monde professionnel. Mais elles ne s'arrêtent pas aux portes de l'entreprise : elles touchent aussi les parcours de soins, et d'abord les femmes, les personnes en situation de handicap, d'origine non majoritaire ou LGBTQIA+, comme le montre ce baromètre. Avec le lancement du mouvement national Santé & Inclusion, nous appliquons à la santé ce qui fonctionne en entreprise : mesurer, former, s'engager ensemble et rendre compte des progrès. »

Adrien et Fabien Figula Letort, fondateurs d'AFL Diversity et initiateurs du mouvement Santé & Inclusion.

Un mouvement national appelé à grandir : rendez-vous à Lille en 2027

Après cette première édition lyonnaise, les Rencontres Santé & Inclusion poursuivront leur déploiement à travers la France. **La Ville de Lille accueillera la deuxième édition en 2027**, confirmant l'ambition nationale de ce mouvement et la volonté de mobiliser les territoires autour d'une santé plus inclusive. Entre deux éditions, les signataires du Pacte poursuivront leurs engagements et partageront leurs avancées, notamment à l'occasion des Rendez-vous Santé & Inclusion organisés tout au long de l'année.

À propos d'AFL Diversity

Fondée en 2021 par Adrien et Fabien Figula Letort, AFL Diversity accompagne les entreprises et les organisations publiques et associatives dans la promotion de la diversité, de l'égalité des chances et de l'inclusion. Elle a créé avec Ipsos bva *Inclusion+*, un outil de mesure et de labellisation indépendante des politiques de diversité et d'inclusion, ainsi que le Grand Prix AFL Diversity, qui récompense chaque année depuis 2022 les initiatives les plus inspirantes.

L'entreprise reverse 5 % de son chiffre d'affaires à des associations engagées contre les discriminations.

Avec le mouvement national Santé & Inclusion, AFL Diversity étend son action aux inégalités dans les parcours de santé, pour fédérer les acteurs publics, privés et associatifs autour d'engagements concrets.

Contacts presse

AFL Diversity : Adrien Figula Letort - adrien@afldiversity.com - 06 34 57 62 16

Ville de Lyon : Clara Delon - clara.delon@mairie-lyon.fr – 06 16 81 43 66

Sanofi : Léo Le Bourhis - leo.lebourhis@sanofi.com - 06 75 06 43 81 | Léa Ubaldi - lea.ubaldi@sanofi.com - 06 30 19 66 46 | Laura Romby - laura.romby@sanofi.com - 06 74 16 74 29

Plus d'informations en cliquant ici